

RECUEIL

DE

DIVERS ÉCRITS

DU COMTE DE MIRABEAU,

SUR

LES EAUX DE PARIS.



S U R
LES ACTIONS
DE LA COMPAGNIE

DES EAUX DE PARIS;

Riquette 19. H. K

Par LE COMTE DE MIRABEAU.

S E C O N D E É D I T I O N .

Pauvres gens ! je les plains, car on a pour les fous,
Plus de pitié que de courroux.

... LA FONTAINE, Fable 7, L. 12. — *L'homme qui
court après la fortune, & celui qui l'attend dans son lit.*



A L O N D R E S .

1786.

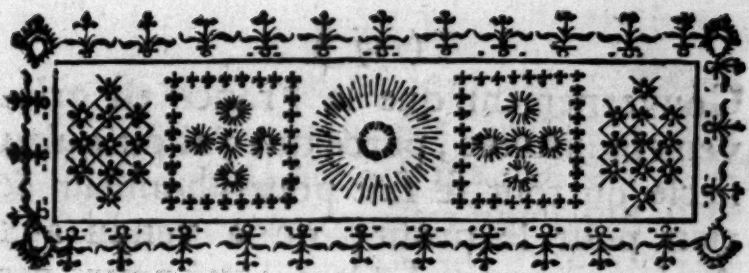
LES ACTIONS
DE LA COMPAGNIE
DES EAUX DE PARIS



Il est de l'avis de la Commission
d'attribuer à la Compagnie des Eaux de Paris
la somme de 100,000 francs pour l'achat
de terrains nécessaires à l'extension
des services de la Compagnie.

A MONSIEUR

1786



A V I S

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.



JE n'ai rien à dire de cette nouvelle Edition, sinon qu'elle est plus correcte que la première, qui fourmille de fautes, graces au secret & à la précipitation avec lesquels il a fallu l'exécuter. J'ajoute que c'est ici le dernier avis de mon départ que je croye devoir à MM. les Associés-Gérans.

On assure que MM. Perrier me répondront dans le Journal de Paris. Peut-être n'ont-ils trouvé que ce moyen de se faire lire : peut-être aussi obéissent-ils à ce sentiment qui pousse certains braves à ne se battre jamais que là où ils doivent être séparés.

On assure encore que M. de Beaumarchais est occupé à démontrer au
a iij

Gouvernement que la France est grièvement insultée, parce que j'ai dit qu'au siècle où tout se fait pour l'honneur & rien pour le profit, on a vendu aux Américains des fusils vieux pour des fusils neufs.

Je ne fais s'il paroîtra bien évident à tous les Lecteurs que l'honneur du Roi & de la Nation soit indissolublement lié à la probité de ses Munitionnaires; mais ce que je fais, c'est qu'il est à-peu-près impossible que j'aie désormais & de ma vie rien à dire, soit à MM. les Associés-Gérans, soit à M. de Beaumarchais.

Je pars donc, & pour toute addition à mes Mémoires sur ce pauvre sujet du prix des Actions Perrier, je rapporterai ici un résultat assez piquant qui confirme très-victorieusement mes calculs, même les plus hypothétiques.

Entre les mille & un Almanachs qui distinguent si avantageusement notre Nation, le plus utile sans doute est celui de Paris. Il renferme le nom & la demeure des personnes qui, à raison de leurs titres, de leurs affaires, ou, si l'on

veut, de leur opinion, ont intérêt à être trouvés par ceux qui les cherchent. On sent que cet Almanach n'a pas dû tarder à se remplir de tous les noms qui prétendent à être tant soit peu distingués de la multitude; ainsi l'on ne court le risque d'aucune grande erreur en le regardant comme le Répertoire à-peu-près complet des habitans de Paris, dont on peut attendre non-seulement les dépenses de luxe & de commodité, mais celles qui, au moyen de quelques avances, tournent en économie.

Les Patriotes courageux auxquels nous devons tant d'intrigues pour écarter de Paris les moyens d'y conduire l'eau naturellement indiqués par le bon sens, ont-ils consulté cet Almanach? Je l'ignore; mais voici l'observation qu'il me fournit.

L'Almanach de Paris renferme deux mille six cents vingt-six noms titrés; deux mille neuf cents treize noms de gens d'affaires, & deux mille huit cents quarante-quatre noms sans titres ni attributions. — Total : sept mille huit cents quatre-vingt-trois noms; car il y a des couples.

Trouvera-t-on facilement, parmi ces sept mille huit cents quatre-vingt-trois noms, les trois mille maisons, qui, n'étant habitées que par une famille & ses domestiques, puissent être taxées, l'une portant l'autre, à trois muids & demi d'eau ? Les curieux pourront s'amuser à cette recherche. Mithridate savoit le nom de chacun des Soldats de son armée. Il ne manquera pas sans doute de Parisiens qui détermineront, par la nomenclature de leur Almanach, les souscriptions que MM. Perrier & Compagnie peuvent espérer parmi les sept mille huit cents quatre-vingt-trois noms, & qui distingueront dans ces habitans privilégiés de la Capitale, ceux qui n'auront jamais d'eau, de ceux qui n'en demanderont que pour l'usage ordinaire de la vie.

La conclusion de cette recherche sera, pour tout esprit juste, que nous ne sommes ni à Londres, ni à Amsterdam, que nous n'y serons jamais, & que toute entreprise de garnir Paris en canaux, pour autre chose que pour des fontaines publiques, n'aboutira qu'à ruiner ses entrepreneurs, à bouleverser sans cesse

les rues, à y entretenir une incommodité perpétuelle & dangereuse pour les passans, & à remplir d'eau les caves des maisons voisines des canaux.

On voit journellement à Paris que, depuis l'entreprise Perrier, il faut sans cesse relever ça & là des tuyaux; que le bois est peu convenable à cet usage, & qu'il expose à un entretien absolument ruineux. Quand des canaux de bois enfouis en terre résistent dix années à l'action forcée de l'eau & à la pourriture qui les attaque, c'est beaucoup. Il faut donc compter sur un dixieme des tuyaux à renouveler chaque année; c'est-à-dire, sur une dépense de dix pour cent pour ce seul objet.

M. de Beaumarchais l'a estimée à cinq pour cent, & il prétend son estimation fondée sur l'expérience. Mais il n'y a point encore de tuyaux Perrier qui soient enterrés depuis dix ans; & loin que l'expérience actuelle n'indique qu'une dépense de cinq pour cent, elle est au contraire une démonstration rigoureuse que les tuyaux dont on se sert dureront moins de dix ans, ou renfermeront toujours des vices qui les rendront inutiles

(x)

avant que le tems seul les ait mis hors d'usage. A quelle dépense énorme ne s'expose donc pas la Compagnie Perrier, si elle persiste à suivre des projets aussi mal calculés ?

Au reste, si j'insiste sur ces observations, c'est moins pour MM. Perrier & Compagnie que relativement à l'entreprise de l'Yvette & de la Beuvronne. Je le repète ; des Fontaines publiques sans cesse jaillissantes & placées avec discernement, voilà ce dont Paris a besoin. Si des particuliers veulent avoir des Fontaines chez eux, non-seulement ils doivent en faire eux-mêmes tous les frais ; mais il faut les obliger à pratiquer toutes leurs conduites en fer ou en plomb. Cela est un peu loin sans doute de l'opération d'enlever les tuyaux de plomb de la Ville. Mais de bonne-foi, est-il juste de soumettre toutes les rues d'une ville telle que Paris à ces remuemens perpétuels de pavés, à ces fonderies multipliées & vraiment dangereuses qu'entraîne l'usage des tuyaux de bois ; & cela pour la commodité d'un petit nombre de maisons ? Non, les Administrateurs s'éclaireront toujours davantage ;

ils envisageront toujours plus les projets qu'on leur propose sous toutes leurs faces.

Au reste, mon polémique téméraire sur les Eaux de Paris produira sans doute enfin, à la prochaine assemblée des Actionnaires où doit se régler le risible dividende que j'ai osé critiquer, des comptes qui ne seront plus des *apperçus*. On saura, par le détail, l'emploi de ces sommes prodigieuses sur lequel M. de Beaumarchais nous a donné des explications si claires, si concordantes.

Les Actionnaires, c'est-à-dire, MM. Perrier & Compagnie ne savent pas même quels sont leurs marchés avec MM. Perrier seuls. Quand on entre dans le superbe atelier de Chaillot, on croit être chez MM. Perrier & Compagnie. On croit que, puisqu'il y a unité de lieu, il y a unité d'action dans le spectacle qu'on y donne. Point du tout. Ici l'on se remue pour MM. Perrier & Compagnie, & là pour MM. Perrier seuls. Ici, c'est une entreprise; là c'en est une autre. J'aimerois beaucoup, si j'avois l'honneur d'être de la Compagnie, à savoir où sont mes fonds; où j'ai droit d'en confi-

(xij)

dérer l'emploi, & où ma curiosité seroit indiscrete. Quel est l'ouvrier qui a le droit de ne pas me répondre, & quel est celui qui est obligé de me répondre? Je voudrois savoir sur-tout où est ma caisse, où est le Gouvernement dont je suis membre, & ce qu'on y fait.... Mais graces au ciel, je ne suis pas de cette vénérable république dont l'aristocratie ne me desire guères à ce que je m'assure. Adieu donc, Messieurs les Associés-Gérans.

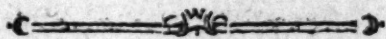
18 AU 63



SUR



S U R
LES ACTIONS
DE LA COMPAGNIE
DES EAUX DE PARIS.



ON m'a reproché d'avoir, en combattant l'exagération du prix des Actions de la Caisse d'Escompte & de la Banque de Saint-Charles, gardé le silence sur celles des Eaux de Paris. Au moins, m'a-t-on dit, le prix des premières se mesuroit-il sur des dividendes actuels, & cette base étoit précieuse pour quiconque ne s'embarrasse pas des futurs contingens. Quant aux Actions des Eaux, on n'a mesuré leur prix, que sur les rapports magnifiques, sans doute, mais assurément très-incertains de l'imagination échauffée des Joueurs.

J'ai cru, & je persiste à croire, qu'il suffit à un certain point de ramener les esprits, en général, au sang-froid, à la réflexion, au calcul, pour faire rentrer dans les bornes raisonnables toutes les spéculations sur lesquelles on s'est égaré, à une même époque; & cette opinion m'avoit décidé à garder le silence sur un établissement contre lequel il y auroit peu d'objections, s'il fût resté dans

la classe des entreprises qui, comme les chemins, les canaux, les digues & autres travaux publics, appartiennent au Gouvernement, & dont les avantages restent cachés dans les résultats généraux de la société.

Mais les circonstances sont changées. Les Actions des Eaux de Paris ont joué un rôle considérable dans l'agiotage qui a provoqué l'intervention de l'autorité dans *les marchés à termes & compromis d'Effets royaux, OU AUTRES QUELCONQUES*. L'Arrêt du Conseil d'Etat, du 2 de ce mois, portant nomination des Commissaires pour la liquidation de ces marchés, autorise trois Magistrats, *assistés par le premier Commis des Finances, & par tels Financiers ou Banquiers qu'ils voudront appeler*, à régler les intérêts respectifs des Parties contractantes, **AUX CONDITIONS QU'ILS JUGERONT LES PLUS EQUITABLES, ET MEME A PRONONCER SUR LA VALIDITÉ OU LA NULLITÉ DES ENGAGEMENTS.**

Sous quelque aspect qu'on envisage une telle Commission, & quelles que soient les intentions & les motifs de la Loi qui l'a créée, il est très-important que les Commissaires-Conciliateurs aient sous les yeux les observations qui peuvent leur suggérer des arbitrages équitables, s'il devient nécessaire de résilier des marchés exposés aux réclamations & aux ruses de la mauvaise foi qui roulent sur des effets si différemment appréciés, selon les opinions & les intérêts divers des Speculateurs, & dont les élémens & les calculs doivent être parfaitement étrangers à des Magistrats.

Dans les compromis qui pourront être présentés aux Commissaires, il en est, & sans doute un assez grand nombre, pour des marchés sur les Actions des Eaux de Paris. Eh! Comment l'agiotage n'auroit-il pas multiplié ceux de ce genre? Il a poussé bien plus loin, même sur cet objet, ses succès & ses efforts. On citeroit aisément plus d'un pere de famille à qui l'on a conseillé d'acheter les Actions de la Pompe à feu, comme un des effets les plus utiles & les plus solides qu'il pût laisser à ses enfans. Il en est un, par exemple, qui m'a fait demander conseil sur un placement de ce genre. On lui avoit persuadé d'acquérir cent & plus de ces Actions: elles valoient alors trois mille six cents & même trois mille huit cents livres.

Voilà donc un pere de famille (& combien d'autres me sont inconnus!) qui a été sur le point de placer trois cents quatre vingt mille livres en cent Actions des Eaux, sans les connoître, & qui au moment très-récent où elles étoient tombées à deux mille cinq cents livres (1), auroit vu ce capital réduit d'un tiers, si quelqu'un des malheurs trop communs dans les familles en eut nécessité la liquidation, sans démêler les raisons de cette réduction mieux qu'il ne s'étoit informé des bases du premier prix.

Eh! quel homme raisonnable & sensible, à la vue d'un tel exemple, s'il réfléchit à l'insouciance, je dirois presque à l'espece de gloire que mettent les gens du monde dans l'ignorance des moyens de diriger leurs affaires domestiques avec

(1) Elles sont même, comme on sait, tombées beaucoup plus bas.

sagesse , ne seroit pas effrayé de ce que peuvent devenir en un moment les patrimoines laissés ainsi à la merci du charlatanisme ?

Peres de famille inconfidérés ! Economes trop crédules du bien de vos enfans ! on vous fait accroire que l'or du pactole roulera dans ces canaux destinés à distribuer de l'eau dans Paris ! & déjà vous achetez à haut prix cette riante perspective ! Mais en quel tems , en quel pays , l'agiotage n'a-t-il pas vendu de telles esperances plus cher que la réalité ? Demandez à tout homme instruit , ou seulement à tout spéculateur attentif & impartial , si les Actions de la Pompe à feu eussent approché , sans les Joueurs , de leur prix actuel ? Assurément on vous dira que non ; on vous dira que sans l'effervescence du jeu , elles ne se fussent jamais sensiblement écartées de leur premier prix Eh bien ! est-ce de la bouche des agioteurs que doit sortir la juste appréciation des effets qu'ils trafiquent ? leurs rêves ont-ils rien changé à la nature de l'entreprise ? Où sont les comptes , les devis , les estimations dressées par une sage prévoyance , par des experts instruits , par des hommes désintéressés , du travail desquels puisse résulter le juste espoir de ces revenus enfouis dans un long avenir , & qu'il faut payer par le sacrifice des jouissances actuelles ? S'ils existent , pourquoi ne les publie-t-on pas ? & s'ils n'existent pas , comment ose-t-on placer sur de tels effets le gage de l'aisance de la postérité ?

Il y a , me dira-t-on , des apperçus ! Je ne les connois pas ; mais je fais que nous sommes forts , bien forts pour les *apperçus* , & je les ai en horreur. Ce mot , mis à la mode par les Fai-

seurs de projets, est le plus souvent la logique des fots, l'oreiller de la paresse, & le germe de la présomption: il a plus engendré de funestes erreurs, il a plus coûté à la Nation de sang & de trésors, il a plus causé de maux, que ne créeront de bien en dix siècles, tout ce que peut l'honnêteté, réunie à la prudence, au véritable savoir, au patriotisme.

Pour moi, je le dis nettement, puisqu'il le faut, je n'apperçois qu'erreur, intrigue & charlatanisme dans tout ce qui a succédé à la première opinion que tout homme sage, tout bon Citoyen avoit conçue de l'entreprise de MM. Perrier, d'après leurs propres allégations. Eh ! pourquoi jugeroit-on ces artistes avec sévérité, quand l'esprit de l'agiotage les auroit atteint à leur tour ? Puisqu'ils ont à recevoir, au bout d'un période assez éloigné, un grand nombre d'Actions pour récompense de leurs travaux, faudroit-il s'étonner qu'ils eussent aussi désiré de vendre le très-brillant espoir que les Agioteurs les ont forcés de concevoir sur le succès de leur entreprise, quoiqu'ils aient déclaré, dans leur premier Prospectus, qu'ils la proposent *moins comme une spéculation d'intérêt, que comme un grand acte de courage & de patriotisme ?*

J'ai sous les yeux ce Prospectus & l'acte de Société. Les frais de la première entreprise ne devoient pas excéder 1,296,000 l. Plus de quatre millions & demi sont déjà dépensés, & la première entreprise est encore loin de sa perfection.

Ce premier établissement devoit embrasser tout le nord de Paris. Il est spécialement dit, dans l'acte de Société, *que l'on ne passera pas à*

*un autre établissement que l'on n'ait sous les yeux le succès du premier ; & cette précaution étoit , ce me semble , assez nécessaire , puisqu'on commençoit à tâtons , sans plan , sans connoissances préliminaires , constatées avec soin , comme le prouve incontestablement l'excès prodigieux de la dépense actuellement faite sur la dépense projetée , dont cependant l'article V de l'acte de Société parloit ainsi : » Quoique d'après les devis
 » faits , il paroisse *morale*ment certain que la pre-
 » miere mise de fonds effective , déterminée par
 » les présentes , doive être suffisante pour la per-
 » fection de cet établissement ».....*

Cette premiere eutreprise est encore infiniment éloignée du point où l'on pourra , dans le langage de la chose , en *appercevoir* le succès ; car il n'y a encore qu'un assez petit nombre de tuyaux de posés , & ces tuyaux sollicitent vainement la plupart des Propriétaires des maisons devant lesquelles ils passent , de construire des réservoirs , & de souscrire pour le muid d'eau , qu'apparemment on ne forcera pas chacune de ces maisons à prendre (1).

(1) Il n'est pas vrai qu'il n'en coûte que cinquante livres par an pour un muid d'eau ; la dépense nécessaire pour le faire couler chez soi est d'au moins quatre cents livres. Voilà vingt livres d'intérêt perdu : seroit-ce trop estimer l'entretien du réservoir & de ses appartenances , que de l'évaluer annuellement à dix livres ? Le muid d'eau coûte donc à ceux qui le prennent de la Compagnie des Pompes à feu au moins quatre-vingt livres & un ménage passablement monté , s'abonne avec les Porteurs-d'eau pour soixante livres. Au reste , les frais d'établissement sont beaucoup plus considérables , à proportion que la place du réservoir est éloigné de la rue.

Cependant, au mépris d'un article formel de l'acte de Société, (1) sous les auspices duquel la Compagnie des Eaux s'est élevée, on va passer à une seconde entreprise. Un tour de force, selon moi, peu digne d'éloge, a préparé une partie des fonds nécessaires: on publie même qu'on s'est assuré de quelques revenus. Les Invalides & l'Ecole Militaire, à qui les établissemens indispensables à ces Maisons, donnent plusieurs moyens d'avoir toute l'Eau qui leur est nécessaire, presque sans dépense, vont en faire, dit-on, une assez considérable pour s'abreuver de la même Eau, (2) mais qui passera par les canaux des Pompes à feu.

(1) L'article VIII de l'acte de Société porte ces mots :
 « Lorsque par un premier établissement, la totalité de la
 » première mise & du supplément prévu par l'article V,
 » si ce supplément a lieu, aura été employée, & que le
 » succès du premier établissement se trouvera constant &
 » complet, il sera convoqué une Assemblée générale des
 » Actionnaires, pour décider s'il sera fait un nouvel éta-
 » blissement, &c ». A-t-on respecté la prudence de cet
 article ? s'y est-on conformé ? & qui a pu engager à s'en
 écarter, si ce n'est l'esprit d'agiotage ?

(2) Je dis simplement *avec la même Eau*, parce que je ne fais point assez quelle confiance il faut donner à l'objection de la mauvaise qualité que j'ai entendu attribuer aux eaux que fournit la Pompe à feu. Elle est placée à la suite du dégorgement de tous les égouts de Paris, si l'on excepte le grand égout qui se fait à cinquante ou soixante toises plus bas. L'aspiration de cette pompe est si considérable, dit-on, que l'été, lorsque les eaux sont très-basses, elle les force sensiblement à remonter vers la bouche des tuyaux d'aspiration, ce qui peut faire craindre que même l'eau dégorcée par le grand égout, ne fasse alors partie de celle que fournit la pompe dans les quatre réservoirs.

Il reste cependant à savoir, si l'économie qui doit régner dans l'administration de ces Maisons, sera subordonnée désormais à l'intérêt des Actionnaires agioteurs de la Compagnie des Eaux de Paris ?

Ce n'est pas tout. Sans égard aux conditions que les Particuliers ont avec la Ville ; sans s'embarasser de leurs réclamations ; sans penser à ce que la mécanique peut ajouter, soit en perfection, soit en diminution de frais, à ses établissemens actuels, l'administration de la Ville va, dit-on, être contrainte à traiter avec la Compagnie des Eaux, pour que celle-ci se charge désormais de remplir les engagemens contractés par le Corps Municipal avec le Public & un grand nombre de Particuliers.

Cette vue ne manque certainement pas d'adresse ; car lorsque les établissemens de la Ville seront détruits, & ses canaux de plomb transmués en canaux de bois par la Compagnie, il n'en faudra pas moins que le service se fasse. Alors si son entreprise surpasse ses forces & ses moyens, l'entreprise des Pompes à feu ne tombera-t-elle pas nécessairement à la charge de la Ville ? En atten-

voirs établis sur la hauteur de Chaillot, où, pour acquérir de la limpidité, elle est retenue stagnante, ce qui laisse en infusion & dans une plus ou moins grande fermentation, selon le degré de chaleur du soleil, les matieres putrides que cette eau charie & dépose dans ses réservoirs, & corrompt la partie d'air qu'elle contient. — Cette critique est sans doute trop severe ; mais elle rappelle au moins que les partisans des Pompes à feu ont décrié scandaleusement les eaux de l'Yvette, & qu'ils ont contribué, peut-être par le mal qu'ils en ont dit, à retarder l'établissement qui les fera couler dans Paris.

dant , on berce agréablement l'imagination de tous les Spéculateurs , plus avides qu'éclairés , sur ces traités vrais ou faux , comme autrefois on promenoit sur les flots dorés du Mississipi les crédules acheteurs d'Actions.

Mais on se garde bien de parler de ce nombre prodigieux de maisons de Paris , où , lors même que la place des réservoirs ne manqueroit pas , les moyens pour les établir manquent absolument , soit par la difficulté d'assujettir des Locataires indigens & passagers à une augmentation de loyer , soit par la pauvreté des Propriétaires mêmes de ces nombreuses maisons. On ne parle pas non plus de la dépense réelle qu'il faut faire pour obtenir un muid d'eau , dépense telle que , quant au Peuple , sans lequel il n'y a aucune grande consommation , & à l'égard duquel il faut tenir compte de tout , l'eau lui reviendrait , vu l'importance pour lui du peu d'argent qu'il possède & les avances qu'il seroit obligé de faire , beaucoup plus chère qu'elle ne lui coûte , par les moyens auxquels il est accoutumé (1).

(1) On fait combien l'argent comptant vaut journellement à l'industrie de ce nombre prodigieux de petits Marchands , de Revendeurs , de Journaliers , &c &c qui abondent dans les Capitales. Beaucoup d'entr'eux n'achètent pas l'eau qu'ils boivent , mais ceux qui l'achètent font un bien meilleur marché en la payant plus chère chaque jour , qu'en faisant une fois l'année l'avance d'une somme même modique ; car si cette somme est peu de chose aux yeux des gens aisés , elle est très-considérable pour le peuple : le peu d'argent dont il dispose , se reproduit très-souvent dans le cours de l'année & se multiplie même plusieurs fois à chaque emploi qu'il en fait. Eh ! sans cela , comment subsisteroit-il ?

On ne parle pas de ces longues séries de conduites (1), qu'il ne faut considérer que comme des frais en pure perte, dont l'unique utilité se réduit à porter quelques muids d'eau à des distances très-éloignées les unes des autres, & qui, dans une Ville comme Paris, où une multitude de rues se croisent en tout sens, effrayent l'imagination d'un calculateur. On parle bien moins encore de l'immensité de l'entreprise & de ses détails, de l'ordre toujours plus nécessaire & plus difficile qu'elle exige, des dépenses de tout genre qu'elle entraîne, des infidélités, des négligences, des vuides de recette, qui ne peuvent qu'accompagner des exploitations si compliquées, &c. &c.. Veut-on que ce ne soient là que des *aperçus*? Ce seront du moins les *aperçus* de la prudente; ils valent bien ceux que les Agioteurs montrent à l'aide de leur microscope.

Mais puisqu'il faut des *aperçus*, je ne craindrai pas d'en publier un qui, selon moi, ressemble beaucoup à un calcul. Je l'extrais d'un travail purement arithmétique, dont je doute que les Joueurs à la hausse sollicitent la publication.

(1) Des réservoirs construits sur la hauteur de Chaillot, l'eau descend par une conduite en fer d'Angleterre qui parcourt le Faubourg Saint-Honoré, & les Boulevards jusqu'à la porte Saint-Antoine : cette grande conduite jette par des embranchemens qui y sont adaptés des rameaux de conduites en bois, qui portent l'eau dans les rues adjacentes, à la ligne principale. De ces rameaux partent de plus petites conduites, qui portent l'eau directement dans les maisons abonnées, & à quatre Fontaines publiques déjà établies, qui la distribuent aux Porteurs-d'eau à brècelle & à tonneau, moyennant 6 deniers par voye. Quant au prix de l'eau par muids, il suit le cours de la place.

On suppose dans ce calcul qu'il y a trente mille maisons dans Paris, & je soupçonne qu'il s'en faut de beaucoup qu'elles n'y soient. En cherchant des yeux & non de l'imagination celles de ces maisons qui par leur position & leur apparence semblent promettre de prendre un jour ou l'autre de l'eau de MM. Perrier, on est étonné du petit nombre auquel elles se réduisent. L'Arithméticien porte généreusement à vingt mille le nombre des maisons qui s'abonneront à un muid chacune; parce que, pour simplifier son calcul, il comprend dans ce nombre ce que la Ville paye ou payera à la Compagnie pour tout le service qu'elle en tire. Il renferme aussi dans ces vingt mille maisons les Fontaines dont la vente sera zéro ou à-peu-près, lorsque vingt mille maisons recevront de l'eau, parce qu'enfin il est incontestablement une portion considérable de Paris, ou de ses habitans, qui, en aucun cas, n'acheteront l'eau qui leur est nécessaire.

Un muid d'eau fait deux cents quatre-vingt pintes, c'est-à-dire, vingt pintes par tête, si la maison ne contient que quatorze personnes; quinze pintes, si elle en contient vingt-une, & dix pintes, si le nombre des locataires monte à vingt-huit. ... Assurément ce décompte ne laisse manquer d'eau à personne relativement à ses besoins; car plus une maison est peuplée, moins elle renferme de gens qui aient le loisir de consommer beaucoup d'eau; & d'ailleurs toutes les maisons ont des puits pour les lavages, ou pour abreuver les chevaux.

La Compagnie des Eaux fera payer cinquante liv. par an pour procurer chaque jour un muid

d'eau dans les réservoirs plus ou moins coûteux de ces maisons. Vingt mille maisons auront donc à payer annuellement un million à la Compagnie.

Il faudra prélever sur ce million l'entretien des Pompes à feu & des canaux, la fourniture du charbon (1), les honoraires des Directeurs, Caissiers, Teneurs de livres, Receveurs, les gages des Ouvriers de tout genre, & les non-valeurs des recettes.

Cette défalcation n'est pas un petit objet. Si l'on veut rassembler l'abonnement des vingt mille maisons qu'on suppose en état d'admettre des réservoirs, & de supporter la double dépense de leur construction & du prix de l'eau; il faut couvrir presque tout Paris de canaux, comme si tout Paris prenoit de l'eau; car ces maisons sont répandues dans toutes les rues, toutes les ruelles, toutes les impasses. Il faut de plus observer qu'un feu perpétuel sera nécessaire aux trois Pompes, dont une seule encore est établie. L'Arithméticien, pour ne pas exagérer, ne fait monter qu'à cent

(1) La Pompe de Chaillot brûle quatre voyes ou muids de charbon par jour : on la fait jouer trois jours de la semaine. Quand il faudra fournir un plus grand nombre de maisons, elle sera sans doute en mouvement tous les jours. La Compagnie consommera donc alors à Chaillot quinze cents muids de charbon par an. En ne supposant que la même quantité pour les deux autres pompes, elle en brûlera annuellement trois mille muids : cet objet seul excédera cinquante mille écus pour les trois pompes. . . . Ici Fortuné Ricard feroit un calcul comparatif à l'avantage du projet de M. Deparcieux, par lequel il prouveroit qu'on y reviendra un jour ou un autre, & que le plutôt n'eût été que le mieux.

mille écus par an toute cette dépense, & je crains que les Connoisseurs ne la portent plus haut, parce qu'il faut y comprendre le renouvellement des Machines à feu au bout d'un certain nombre d'années; car des Machines fournies sans interruption à l'action du froid & du chaud, du sec & de l'humide, à des frottemens considérables & journaliers; ces machines, dis-je, ne sont pas éternelles; c'est bien pis encore, lorsqu'on suppose le remplacement des canaux de bois qui se pourriront, se crevasseront, qui souffriront un ébranlement continuel par le déplacement des pavés, par le heurtement journalier des voitures, & leur nombre prodigieux donnera lieu à un entretien nécessairement dispendieux (1).

Restent sept cents mille livres de rentes annuelles pour le plus haut degré auquel la Compagnie des Eaux puisse porter ses gains.

Or, sept cents mille livres de rente représentent, à raison de cinq pour cent par an, un capital de quatorze millions, lequel, divisé par quatre mille quatre cents Actions, attendu qu'on doit en créer quatre cents pour MM. Perrier à une certaine époque, ne porte le plus haut prix auquel on puisse espérer de voir l'Action des Eaux qu'à trois mille cent quatre-vingt-une livres.

Et quand aura-t-elle cette valeur? Quand les

(1) A Londres ces tuyaux sont des madriers de bois de chêne, dont le diamètre est double des ormeaux que MM. Perrier employent; on fait que le chêne des Anglois est presque incorruptible, & cependant c'est dans ces tuyaux & leur entretien que se perdent les bénéfices des pompes à feu Angloises.

trois établissemens de Pompes seront faits, quand toutes les rues seront garnies de canaux, quand toutes les maisons auxquelles cet arrangement convient, seront déterminées à prendre l'eau de MM. Perrier, &c. &c.... Certes, à juger du tems qui s'écoulera avant que toutes ces choses soient consommées, par celui qui s'est écoulé pour en faire la plus petite partie, les Actions reviendront déjà bien cher à ceux qui les ont acquises à douze cents livres, c'est-à-dire, au prix de création; je laisse à ceux qui, les tenant des mains des Agioteurs les ont payé trois fois autant, le soin de faire le calcul des profits qu'ils peuvent attendre.

Il faut observer encore, remarque l'Arithmétique, qu'il ne s'agit pas seulement ici de l'intérêt annuel qu'on perdra pendant une longue suite d'années sur les avances du prix de l'Action, mais de ce qu'il en coûtera à chaque Actionnaire avant que l'entreprise soit arrivée à sa perfection. Nous avons déjà vu que la Compagnie est loin d'avoir donné de l'eau à tout le nord de Paris; & dans l'*aperçu* de compte, car les comptes n'ont encore été rendus que sous la forme d'*aperçus*, dans cet *aperçu*, dis-je, mis au mois de Janvier dernier sous les yeux de l'assemblée des Actionnaires, il ne restoit en caisse sur le produit des quatre mille Actions créées à douze cents livres qu'environ sept cents mille livres, en ajoutant à ces sept cents mille livres, deux millions cinquante-huit mille livres, pour le bénéfice dont la Compagnie s'est assurée, tant bien que mal, sur les huit cents quarante Actions qu'elle a vendues à l'enchere au mois de Juillet dernier, on aura

deux millions sept cents cinquante-huit mille livres , pour total des fonds actuels de la Compagnie ; fonds qu'elle a commencé à dépenser dès le mois de Janvier.

Or MM. Petrier ont mis sous les yeux de l'assemblée du mois de Juillet , un devis de la dépense à faire pour fournir d'eau les fauxbourgs Saint-Germain & Saint-Marceau. Ce devis monte , sauf erreur , & l'on fait de quelle nature ont été de tout tems les erreurs de ce genre , à deux millions quatre-vingt-quatorze mille livres , y compris l'établissement d'environ dix-neuf à vingt mille toises de tuyaux , tant de fonte que de bois.

Il ne reste donc plus , sur les fonds actuels de la Compagnie , qu'un excédent de six cents soixante-quatre mille livres , qu'on puisse regarder comme destiné à l'établissement de tous les autres tuyaux nécessaires au service des vingt mille maisons de Paris , dont on suppose que les Propriétaires prendront l'eau de la Compagnie. Cet excédent suffira-t-il ? On peut hardiment assurer que non , ni même à beaucoup près ; car six cents soixante-quatre mille livres ne peuvent payer qu'environ vingt-un mille cent quarante toises du tuyaux de bois ; lesquelles , jointes au nombre de toises déjà comprises dans le devis du mois de Juillet , forment un total de quarante-deux mille toises de tuyaux , dont les fonds sont préparés : qu'on y joigne les six mille toises qu'on suppose déjà posées dans le nord de Paris , suivant le rapport de MM. Perrier au mois de Janvier dernier , on trouvera qu'avec les fonds actuels , on ne peut pas aller au-delà d'une fourniture de quarante-huit mille toises

de tuyaux ; qu'ainsi tout ce qu'il en faudra de plus ne peut être acquis que par de nouveaux fonds.

Or combien de toises de tuyaux faudra-t-il pour remplir les réservoirs de vingt mille maisons que l'Arithméticien rend tributaires de la Compagnie des Eaux ? C'est encore là un *aperçu* peu consolant pour les Actionnaires.

Les rues de Paris , tant de la partie du nord que de celle du midi , comprises dans l'enceinte des barrières , forment une longueur de cent mille six cents toises , sans y comprendre les impasses , & ce nombre doit être doublé , parce qu'il faut un double rang de tuyaux dans chaque rue (1). Nous venons de voir qu'il n'y a de fonds que pour quarante-huit mille toises , qui , à raison de 30 liv. la toise , prix auquel MM. Perrier les fournissent à la Compagnie tout placés , feroient une somme d'à-peu-près quatre millions six cents mille livres. Mais comme vraisemblablement on ne mettra pas un double rang de tuyaux dans toutes les rues , l'Arithméticien réduit cette somme aux deux tiers. Il paroît donc qu'il manque à la Compagnie , pour exécuter son entreprise , trois millions soixante-dix mille livres. Il faudra pourvoir tôt ou tard à cette somme , ou par un appel sur chacune des Actions actuelles , ou par une création d'Actions nouvelles ; ce qui réduit à deux mille quatre cents

(1) Le nord de Paris forme une longueur de soixante-cinq mille quatre cents toises qu'il faut doubler relativement aux conduites , & il ne doit pas y en avoir plus de sept mille toises de posées en déduction du nombre de celles qui sont nécessaires à l'accroissement de la première entreprise , laquelle devoit être finie avant de passer à la seconde.

treize livres, les trois mille cent quatre-vingt-une livres, qu'on peut espérer qu'elles pourroient valoir dans trente ans.... Et voilà ce que deviennent, lorsqu'on les soumet au calcul de l'intelligence & de la raison, toutes ces belles espérances dont on a bercé les peres de famille auxquels on desiroit de vendre des Actions ! voilà l'espoir que l'on a fait payer à quelques-uns d'entr'eux jusqu'à quatre mille livres, c'est-à-dire, à-peu-près quatre fois plus qu'il ne vaut !

L'Arithméticiena encore envisagé sous un autre point de vue, les profits probables de la Compagnie des Eaux.

Il suppose qu'elle sera forcée d'abandonner l'idée d'aller chercher, avec cette multitude de canaux, toutes les maisons qui peuvent s'abonner pour de l'eau, & que la spéculation se réduira tôt ou tard à l'établissement d'un nombre de fontaines publiques, tel que tout Paris puisse venir s'y abreuver. Ce plan est très-coûteux, mais il obtiendra plus sûrement que l'autre, le plus grand débit possible, pourvu cependant que la Compagnie n'économise pas trop sur le nombre des fontaines ; & comme il est difficile, & même à la longue, impossible de tyranniser personne sur un objet tel que l'eau, l'Arithméticien ne doute pas que la Compagnie ne sente la nécessité de prodiguer tout ce qui lui assurera un grand débit ; il regarde sur-tout comme indispensable de mettre à l'eau un prix assez bas pour rendre impossible toute concurrence fâcheuse ; sans cela point de succès.

Mais il ne résultera cependant pas de cet état de choses que tous les Habitans de Paris, sans

Exception, acheteront l'eau de la Compagnie. Outre le grand nombre de maisons qui ont, dans leur intérieur, des eaux bonnes à boire & à jamais indépendantes d'aucune autre entreprise; outre le nombre de celles qui profitent du voisinage de la rivière pour se pourvoir elles-mêmes d'eau; combien de Peuple, dans Paris, ne peut pas payer, & n'a pas besoin de payer la petite quantité d'eau qu'il consomme! Cette multitude d'êtres qu'il faut considérer comme des journaliers sortant le matin de l'abri où ils se reposent la nuit, pour n'y rentrer que le soir, fait bien se procurer, sans frais, un peu d'eau pour se désaltérer. A quelque nombre qu'on estime la population de Paris, l'Arithméticien suppose donc qu'en portant à cinq cents mille le nombre des personnes qui acheteront de la Compagnie l'eau que chacune d'elles consomme, c'est supposer l'impossible; mais l'exagération qui peut se trouver dans cette évaluation sera compensée par la rétribution que la Compagnie reçoit ou recevra de la Ville pour les arrosements; de sorte que l'Arithméticien croit pouvoir encore les omettre dans ce nouveau point de vue.

Pour que les acheteurs d'eau en aient la quantité relative à leur état ou à leur vocation, notre calculateur estime que chacun d'eux, l'un portant l'autre, en prendra une demi-voïe par jour; il faudra donc chaque jour deux cents cinquante mille voïes d'eau; (1) la Compagnie devra four-

(1) Une distribution de deux cents cinquante mille voïes d'eau par jour, suppose vingt-cinq mille Porteurs d'eau employés journellement à ce service. M. Mercier en compte

nir à un liard chaque voye des Porteurs-d'eau à bretelle , & à quatre sols le tonneau des Porteurs-d'eau à voiture , si elle veut se mettre au-dessus de toute concurrence ; mais deux cents cinquante mille voyes d'eau distribuées par les Fontaines , ne rendront , comme on le verra ci après , que deux mille quatre cents quarante-six livres par jour ; ou huit cents quatre-vingt-douze mille sept cents quatre-vingt-dix livres par an à la Compagnie.

Quelle dépense faudra-t-il déduire du revenu de la Compagnie dans cette nouvelle forme de l'entreprise ?

Au premier coup-d'œil , il semble que les frais doivent être moindres à l'égard de l'entretien annuel ; mais comme il faudra un plus grand nombre de receveurs sédentaires , comme il y aura par conséquent plus de non-valeurs dans la recette , & que la consommation du charbon restera toujours la même , la différence ne peut pas être bien grande ; cette somme a l'avantage sur celle des abonnemens de mieux assurer le debit de l'eau , & de retarder moins le succès de l'entreprise , que s'il falloit attendre que vingt mille réservoirs fussent construits & toutes les rues de Paris couvertes de canaux ; mais d'ailleurs elle ne porte la valeur des Actions qu'à environ deux mille sept cents vingt-huit livres à l'époque où toutes les Fontaines seront construites. Et de plus on apper-

trente mille & ce nombre est certainement très-exagéré. Il y en a qui portent beaucoup plus de dix voyes ; mais combien n'y arrivent pas , & n'employent cette industrie que comme supplément !

soit encore ici l'insuffisance des fonds actuels pour arriver à ce résultat , & par conséquent la certitude d'un appel ou d'une création de nouvelles Actions.

En effet, nous avons vu que pour obtenir toute la consommation possible, il ne faudra pas être plus avare des Fontaines que des canaux pour gagner des abonnemens. Or, l'Arithméticien observe, que s'il faut distribuer aux acheteurs d'eau deux cents cinquante mille voyes par jour, le tems fera une guerre cruelle à l'économie, lorsque l'eau devra passer par des Fontaines & couler dans les vases qui la transporteront. Il n'y a que soixante minutes dans une heure, & c'est une forte supposition que d'accorder qu'à chaque Fontaine les porteurs ou conducteurs d'eau emploieront journellement la valeur de huit heures consécutives à recevoir l'eau dans leurs vases. Combien en peuvent-ils remplir durant quatre cents quatre-vingt minutes? Les experts le savent sans doute; en attendant qu'ils veuillent nous le dire, voici *l'aperçu* de l'Arithméticien.

Il faut tenir compte du tems perdu à placer & déplacer sous les robinets, soit les vases des Porteurs-d'eau à la bretelle, soit les tonneaux de ceux qui se servent de charette.

Il faut une minute pour recueillir chaque voye d'eau à la bretelle; & comme les Fontaines de la Compagnie n'ont que deux robinets, & ne doivent peut-être pas en avoir davantage, on ne peut y remplir que cent vingt voyes d'eau par heure, ou neuf cents soixante par jour.

On compte six minutes par tonneau; ainsi l'on n'en peut remplir que dix par heures ou quatre-

vingt par jour. Ces quatre-vingt équivalent à deux mille voyes d'eau : On ne peut donc recueillir à une Fontaine où l'eau se paye, que deux mille neuf cents soixante voyes d'eau par jour. (1) Or, suivant ce calcul, il faudroit quatre-vingt-sept Fontaines au moins pour distribuer deux cents cinquante mille voyes d'eau par jour ; & comme les Fontaines de la Compagnie ne peuvent pas être confondues avec les Fontaines gratuites, il faudra les construire exprès. Enfin, si l'on donne quelque attention au danger de la concurrence que fera naître leur trop grande distance les unes des autres, on trouvera peut-être nécessaire d'en augmenter le nombre.

Quoi qu'il en soit, quatre-vingt-sept Fontaines, en y comprenant l'acquisition du terrain coûteront au moins deux millions six cents dix mille livres. Où les prendra la Compagnie, puisque nous avons déjà observé qu'il ne lui reste que six cents soixante-quatre mille livres à employer en conduites, & qu'assurément il faudra une plus grande quantité de tuyaux pour porter l'eau à ces Fontaines parsemées dans Paris, que ces six cents soixante-quatre mille livres n'en peuvent payer ?

Les Actionnaires sont donc assurés, dans cette

(1) Neuf cents soixante voyes d'eau à un liard, & quatre-vingt tonneaux par jour à quatre sols, produisent vingt-huit livres par jour pour chaque Fontaine, & deux mille quatre cents trente-six livres pour les quatre-vingt-sept Fontaines. La Fontaine très-achalandée des Eaux épurées, sur le quai de l'Ecole, n'a fait, dans les mois d'été, que cinq cents soixante & quinze livres par mois, ou un peu plus de dix-neuf livres par jour.

hypothèse comme dans la première, d'être bientôt obligés à un surcroît de contribution, ou à une création de nouvelles Actions, qui réduira au dessous de deux mille cent cinquante-cinq livres la plus grande valeur que puissent atteindre leurs Actions au terme encore bien éloigné de la perfection de toute l'entreprise, quoique principalement dirigée vers les Fontaines publiques.

Il me seroit facile de montrer que les calculs qui précédent, loin de diminuer avec exagération le revenu probable de la Compagnie des Eaux, restent au-dessous de la vérité; car j'ai fait abstraction des accidens plus ou moins coûteux que le laps du tems & la multitude des détails entraînent toujours au préjudice d'une pareille entreprise. Il eût été fastidieux de répéter sans cesse cette observation, & trop long de calculer avec précision toute son importance. Mais je prierai ceux qui préfèrent aux chiffres l'expérience & l'analogie, de considérer les résultats en recette & en dépense des Pompes à feu de Londres, où certainement l'économie, la perfection de l'industrie & de la mécanique, & l'exactitude des calculs se trouvent à un aussi haut degré qu'en aucun autre pays de la terre.

Ce parallèle, au reste, trouve ici d'autant plus naturellement sa place, qu'on s'est servi de l'exemple de Londres pour donner du crédit aux Pompes à feu de Paris.

Les Porteurs-d'eau sont inconnus à Londres : cette Capitale ayant sur Paris l'avantage d'être

le dépôt d'un commerce immense, possède mille moyens d'occuper le peuple, & payeroit l'eau trop cher, si comme à Paris, on l'y portoit à bras d'hommes dans les maisons. On a donc été obligé depuis long-tems de construire à Londres des machines hydrauliques, propres à distribuer l'eau dans cette grande Ville, d'autant qu'avant ces établissemens, elle ne recevoit d'eau que de quelques sources situées aux environs de la Capitale, dans des lieux élevés & qui souvent tarissoient.

Ces établissemens sont au nombre de sept. Le premier, celui dont on a tant vanté le succès à Paris, est connu sous le nom de *la nouvelle Riviere*, & date de 1608. Les premiers travaux en ont été faits des deniers d'un seul particulier (Hughes Middleton) qui ne pouvant plus y suffire, fut aidé par le Trésor du Roi, auquel il céda trente-six parts dans son entreprise. Une Compagnie a depuis acheté les parts du particulier; & la propriété de l'établissement de *la nouvelle Riviere* est maintenant divisée en soixante-douze parts, dont les trente-six qui appartiennent au Roi ne donnent aucun titre à sa direction.

On peut se faire une idée de la dépense qu'a entraînée cet établissement avant de remplir son but, si l'on considère la longueur du canal qui conduit *la nouvelle Riviere* à Londres. Il parcourt une espace de quatorze lieues, & passe, au moyen de deux vastes aqueducs, au-dessus de deux vallées; enfin, il est coupé par deux cents quinze ponts & parsemé sur ses côtés de portes qui s'ouvrent sur les prairies.

Ce canal verse l'eau dans un grand réservoir

qui, élevé de cent pieds au moins au-dessus de la Tamise, commande la plus grande partie des maisons de la Ville ; & pour fournir de l'eau dans la partie supérieure des principaux édifices , on élève encore l'eau du grand réservoir dans un plus petit, construit à trente pieds au-dessus du grand ; on l'élève , dis-je , tantôt par un rouage que le superflu de l'eau fait mouvoir, tantôt par une Pompe à feu qui supplée au rouage. La Pompe à feu ne joue donc dans cet établissement qu'un très-petit rôle , & n'est nullement à comparer aux Pompes à feu nécessaires à l'entreprise de MM. Perrier.

Il part du grand réservoir soixante grandes conduites de fonte de fer, de sept pouces de diamètre : elles portent l'eau dans les différens quartiers : plusieurs parcourent une lieue , & même une lieue & demie avant de se diviser en des rameaux plus petits , qui se subdivisent en d'autres plus petits encore : à ceux - ci s'adaptent les tuyaux de plomb d'un pouce de diamètre qui distribuent l'eau dans les maisons.

Veut-on savoir maintenant comment furent évaluées les parts d'intérêt dans ce prodigieux & vraiment magnifique établissement , lorsqu'une Compagnie acheta celles du particulier ruiné ? A cinq cents livres sterling, ou à peu près douze mille cinq cents livres de notre monnoie. Le capital primitif de la Compagnie actuelle , en y comprenant les parts du Roi , n'a donc été que de neuf cents mille de nos livres, & le revenu actuel , prodigieux en comparaison de ce chétif capital , n'est cependant que de six cents quatre mille huit cents livres. Il n'est donc pas étonnant qu'une

part dans l'entreprise de la *nouvelle Rivière* se vende chèrement; mais il y auroit bien de la mauvaise foi, ou une très-pitoyable logique à inférer de-là, qu'une Action des Eaux de Paris dût suivre une progression pareille. — Il faudroit pour cela :

1.^o Que le capital primitif des Actions Françoises ne fût que de cent quatre-vingt-seize livres pour égaler la mise de nos quatre mille quatre cents Actions à celles des soixante-douze Actions Angloises.

2.^o Il faudroit que la Compagnie des Eaux de Paris eût acheté l'établissement des Pompes à feu à un rabais proportionnellement égal à celui auquel la Compagnie Angloise a acheté l'établissement de la *nouvelle Rivière*.

3.^o Que les frais ne fussent proportionnellement pas plus considérables à Paris qu'à Londres.

4.^o Que le débit de l'eau fut aussi considérable dans l'une que dans l'autre de ces Villes. Il donne à Londres, avec une rente annuelle de six cents quatre mille huit cents livres à partager entre soixante-douze Actions, de quoi payer tous les frais; & cet objet doit être dispendieux, si l'on en juge par le nombre des préposés à cet établissement (1).

5.^o Il faudroit encore que la Compagnie des

(1) Vingt-six Directeurs, un Gouverneur, un Adjoint, un Trésorier, des Teneurs de livres, quatorze Collecteurs prélevant cinq pour cent sur leur recette, quatorze Inspecteurs des ouvrages, seize personnes chargées d'ouvrir & fermer les robinets, douze Paveurs, &c. &c. Voilà une partie des frais de cet établissement.

Eaux de Paris n'eut, comme celle de *la nouvelle Riviere* de Londres, aucune concurrence dans les Porteurs-d'eau, & pût la vendre, comme à Londres, plus ou moins chèrement, selon l'éloignement plus ou moins grand, la hauteur plus ou moins élevée, auxquels l'eau est portée.

6.^e Il faudroit enfin, que l'eau de la Compagnie de Paris fut aussi supérieure aux autres eaux qu'on peut se procurer dans cette Capitale, que celles de *la nouvelle Riviere* le sont à toutes les eaux qu'on peut boire à Londres (1).

(1) Et c'est précisément ce qu'elle n'est pas. Sans parler du projet de M. Desparcieux, les Fontaines épuratoires qu'on n'encourage point, procurent aux Parisiens une eau limpide au même prix que l'eau la plus sale; & les Fontaines ne changent pas la condition des Porteurs d'eau; chose importante; car les grandes Capitales ne peuvent exister sans beaucoup de bas peuple; & c'est un grand mal que de réduire ses occupations. Il n'y a encore que trois de ces Fontaines: elles doivent être établies sur les deux rives de la Seine, dans toute la longueur qu'elle parcourt à Paris. Un liard, en tout tems, est le prix exigé des Porteurs d'eau à bretelles pour une voye, & trois sols par muid des Porteurs d'eau à tonneaux. Un poêle établi dans le bas de la Fontaine, & des tuyaux serpentans dans toute sa capacité, entretiennent, en hiver, une chaleur qui met le Public à l'abri de l'interruption du service de ces Fontaines, dans les instans où l'eau est la plus rare, par la difficulté de la puiser à la riviere.

La construction de l'Epuratoire est telle que l'eau n'y fait aucun séjour sur les vases qu'elle charie, ni dans les réservoirs où elle se renouvelle sans cesse & très-promptement; elle reprend ainsi sa qualité primitive, qui la constitue une des plus excellentes eaux connues: à cette qualité elle joint une limpidité cristalline; de sorte qu'il est parfaitement facile aujourd'hui de boire à Paris une eau aussi belle & aussi

Or toutes les causes du succès de la Compagnie des soixante-douze Actions Angloises n'ont aucune ressemblance avec l'état de l'entreprise de la Compagnie des quatre mille Actions de Paris. Celle-ci devra soutenir, avec tout le poids de ses énormes dépenses d'établissement, l'entretien continu de trois Pompes à feu sans cesse agissantes, & obligées d'élever à une hauteur considérable la masse d'eau qu'elle répandra dans Paris; tandis que la Compagnie Angloise n'emploie que fort rarement une seule Pompe à feu pour élever, & seulement à trente pieds, une très-petite partie de son eau, quand le superflu ne peut pas mettre le rouage en mouvement.

Il est bon d'observer encore que la Compagnie Angloise espere d'augmenter son revenu, & que

salubre qu'en aucun autre pays de la terre; & cela sans l'embaras des Fontaines sablées qui sont sujettes à des inconvéniens; car, si on lave trop souvent les sables, on n'obtient point d'eau limpide, puisqu'on ne doit la parfaite limpidité de l'eau de ces Fontaines qu'à la malpropreté des sables qui rendent le filtre plus rigide. On risque donc, pour avoir de très-belle eau, d'en acheter la limpidité aux dépens de la salubrité, quand on la tient constamment en infusion dans des vaisseaux où se déposent toutes les parties putrides que les égouts, &c. &c. versent dans la rivière. D'après ces détails, auxquels on ajouterait aisément, on pourroit établir un parallèle entre le service des Pompes à feu & les Fontaines épuratoires, dont le résultat seroit peut-être que deux ou trois mille Agioteurs prétendroient que les Pompes à feu doivent emporter le suffrage public; & que cinq ou six cents mille buveurs d'eau soutiendroient que ce suffrage est dû aux Fontaines épuratoires capables de remplir les vrais besoins, sans affliger ni dépourvoir personne.

cependant , lorsque le hasard offre une Action à vendre , elle n'est jamais payée qu'au denier seize ou vingt de son dividende actuel , tant à Londres on connoit peu l'enthousiasme Parisien sur les objets de cette nature !

D'autres machines hydrauliques , placées sous le pont de Londres , fournissent aussi de l'eau ; elles jouent , au moyen d'une roue mise en mouvement par la marée , & d'une Pompe à feu pour suppléer à la roue , lorsque les glaces l'empêchent de tourner. Ces machines ont été établies en 1582 ; les fonds en avoient été faits alors par quinze cents Actions de deux mille quatre cents de nos livres chacune ; ces Actions ne valent à présent que treize cents quatre-vingt-douze livres.

Un autre établissement de ce genre , à Chelsea , fournit de l'eau à la partie occidentale de Londres : il consiste , comme le précédent , en rouages , que le flux & reflux de la Tamise fait tourner , & en une Pompe à feu pour le remplacer au besoin. Cet établissement ne subsiste qu'à cause du trop haut prix qu'exige la Compagnie de *la nouvelle Riviere* , pour porter des eaux dans cette partie de Londres.

Trois autres établissemens , qui n'ont que des Pompes à feu , donnent aussi de l'eau ; mais les Propriétaires ne retirent aucun dividende ; & si elles étoient détruites , on ne les reconstruiroit pas.

Enfin , une septieme Pompe à feu semble promettre quelques avantages : on l'établit en ce moment. Elle est destinée pour un quartier neuf de Londres , qui s'étend beaucoup , depuis qu'un pont , qui y conduit , est exempt de péage ; cependant on est loin d'en rechercher les Actions : le succès de cette entreprise est rendu très-douteux par les

frais qu'il entraîne, & qui tous ont augmenté : il n'y a d'économie que dans la consommation du charbon, fort diminuée, depuis que les Pompes à feu sont construites suivant les nouveaux principes de MM. Watt & Bolton.

Telles sont les machines hydrauliques de Londres ; & je crois être sûr que le respectable M. Turgot, qui savoit tout, & du cabinet duquel les Philosophes, les Artistes, les Savans sont rarement sortis sans avoir appris quelque chose, M. Turgot étoit informé de leurs moyens & de leurs succès ; car ce n'est pas lui qui accorda le privilège de MM. Perrier ; il préféreroit aux Pompes à feu, le projet de M. Desparcieux d'amener l'Yvette à Paris.

Oh ! combien cet honnête Académicien, qui, dans le vol rétréci de son imagination, ne vouloit, pour abreuver la Capitale, qu'y porter une rivière ; combien il seroit surpris de ce qui se passe, s'il revenoit au monde ! Combien il nous trouveroit d'esprit ! On accusoit son plan, ce plan fait avec tant de soin, où tout est prévu, calculé, éclairci, fixé jusques dans les moindres détails, & où il faut bien reconnoître, en dépit des spéculations & des spéculateurs modernes, une habileté profonde & un désintéressement très-estimable, même aujourd'hui ; on accusoit ce plan d'être trop cher, & en effet il l'étoit beaucoup ; mais du moins il avoit l'avantage, une fois exécuté, d'aller de lui-même, & de faire couler, pendant des siècles, une quantité d'eau considérable aux points les plus élevés de ce somptueux Paris, non moins saine que la boueuse Lutèce.

Et pour cela , il ne lui falloit ni machines , ni appareil ruineux , ni la consommation continuelle , & tous les jours plus grande , d'une denrée difficile à se procurer. On a dépensé , pour la Pompe à feu , qui joue depuis près de trois ans , & ne débite encore que six à sept cents muids d'eau , presque autant d'argent qu'en auroit coûté le transport de la rivière d'Yvette. On en dépensera davantage , beaucoup davantage ; les frais perpétuels seront très-coûteux ; & pour faire aller les Pompes , on consommera constamment une quantité de combustibles , toujours croissante , qui doit tôt ou tard renchérir un des premiers moyens de subsistance , que diverses circonstances ne rendent déjà que trop rare & trop dispendieux.

Mais ce n'est pas cette préférence , donnée aux Pompes à feu sur une rivière , qui surprendroit le plus l'Académicien. En voyant le prix auquel on porte actuellement les Actions de cette entreprise , il demanderoit à en examiner le plan , à en connoître les calculs , à considérer sur quel détail d'eau l'on peut raisonnablement compter , d'après quelles espérances , ou plutôt d'après quels avantages on ne semble pas même révoquer en doute la prolongation d'un privilège exclusif qui empêcheroit toujours davantage de réduire l'impôt assis sur la consommation de l'eau (1) telle

(1) Supposons les Actions des Eaux parvenues à trois mille six cents livres au-dessus desquelles nous les avons déjà vues. C'est trois fois leur capital primitif. Il faut donc , pour que les Actionnaires tirent cinq pour cent de leurs avances , que l'eau produise quinze pour cent de capital primitif , déduction faite des frais constants & toujours croissans d'entretien & de régie , & qu'il n'y ait ni appel , ni

que la donne la Nature, qui paroît n'avoir pas prévu que les Elémens deviendroient aussi la matière des monopoles. Enfin, M. Desparcieux demanderoit, & certes il auroit droit de demander, un ouvrage pareil au sien.

Que lui montreroit-on, à cet homme si scrupuleux, si tourmenté de la crainte estimable & rare d'en imposer au Public ? Rien, absolument rien, si ce n'est l'établissement d'une Pompe au bas de Chaillot, des millions déjà dépenses, deux autres machines semblables à établir, & une multitude effrayante de tuyaux à poser. « Tel est, lui diroit-on, le point glorieux où cette entreprise a su » s'élever. Il est bien vrai qu'elle ne devoit coûter » d'abord que la valeur de mille Actions, ou un » million deux cents mille livres, & qu'elle en » coûte déjà cinq ou six fois autant ; mais, auroit-on, il n'y a pas de doute que l'entreprise » ne soit bonne ; car, dans la dernière assemblée,

nouvelles Actions créées. Or il est incontestable que l'expérience de MM. Perrier, leurs fautes, leurs tâtonnemens, leurs mécomptes, fouroient des-à-présent à un nouvel Entrepreneur les moyens de donner de l'eau à meilleur marché qu'eux, sur-tout si l'on s'en tenoit au seul projet raisonnable, celui de n'établir que des Fontaines publiques. Prolongera-t-on un privilège exclusif qui raviroit au peuple le bénéfice de la concurrence & de tant d'autres avantages que la perfection de la mécanique pourroit y joindre ? Qu'on ne s'y trompe pas : il s'agit ici de l'eau, de cet élément, qui, avec l'air, est presque le seul bienfait que la Nature ait voulu soustraire à la tyrannie Le privilège de la Compagnie des Eaux est pros crit par la nature même de son objet. Il n'est point de Gouvernement sur la terre qui puisse continuer long-tems le privilège exclusif de vendre de l'eau.

» les Aigles de la Banque ont dit tout-à-la-fois ;
 » & qu'il falloit profiter de l'enthousiasme pour
 » vendre les Actions restantes, & que rien ne
 » pouvoit mieux la bonté de l'entreprise, que
 » le haut prix des Actions ». Enfin, on feroit
 observer à M. Desparcieux, que cette entreprise
 est d'autant plus lucrative, que lorsqu'on s'atten-
 doit qu'elle ne coûteroit que un million deux cents
 mille livres, personne ne vouloit des Actions, quoi-
 qu'on trouvât à en acheter à huit cents livres, au
 lieu qu'à présent que l'ouvrage est très-peu avancé,
 & qu'on est sûr que la dépense surpassera huit
 millions, on s'est arraché les Actions à trois mille
 six cents livres.

Des réponses aussi satisfaisantes, aussi décisives,
 donneroient certainement à entendre au bon Aca-
 démicien pourquoi son projet n'a eu aucun pro-
 tecteur. Le sage M. Desparcieux (1) plaindroit les
 peres de famille à qui l'on fait croire qu'en ache-
 tant des Actions à un tel prix, ils préparent de
 grands revenus à leurs enfans. Il feroit des vœux
 pour qu'on multipliât les Ecoles d'Arithmétique;
 & sur-tout, il conseilleroit au Gouvernement de
 ne plus permettre d'entreprises publiques que sur
 des plans approfondis, sur des devis exacts, sur
 des comptes clairs & appurés, & après que tout
 auroit été soigneusement examiné & constaté ;
 car, diroit cet honnête & judicieux Citoyen, si
 l'erreur n'est bonne à rien, celle qui a du succès,
 en dépit du bon sens, est la pire de toutes.

(1.) On doit ici à MM. Perrier la justice de dire qu'ils
 ont été d'abord affligés de voir l'agiotage s'emparer des
 Actions des Eaux de Paris.

Au reste, je suis loin d'assimiler les Actions des Compagnies des Eaux de Paris à ces effets étrangers dont la mode, vraiment scandaleuse, ne présente gueres à leurs adorateurs que le danger de l'évanouissement presque absolu de leurs capitaux, ou tout au plus l'espoir de l'intérêt très-précaire d'un prêt perpétuel fait en pays étranger (1).

Les Actions de la Pompe à feu, considérées dans leur capital primitif, peuvent offrir un emploi solide d'argent, mais à un intérêt très-limité, soit (1) à cause des frais, soit à cause de l'extrême improbabilité du renouvellement du privilège, & l'heureuse impuissance où se trouvera le Gouvernement, de ne pas laisser un libre cours à toute industrie qui pourra procurer à meilleur marché un élément aussi nécessaire que l'eau.

La modicité des intérêts d'un placement sur de telles Actions, n'est assurément pas un grand mal

(1) On m'écrit de Madrid, que les Espagnols ne veulent plus des Actions de Saint-Charles à aucun prix; que la Banque a sollicité auprès de S. M. C. la permission d'en faire acheter en France, & ne l'a obtenue qu'à condition de ne les pas payer au-dessus de cinq cents livres. J'ai prédit quelque part cet événement, dont nous devons, au reste, désirer le prompt accomplissement.

(1) On convient, parmi les Joueurs, que les premiers dividendes seront très-chétifs. Mais n'est-ce pas une jonglerie manifeste, que donner des dividendes, quelque petite qu'en soit la somme? Comment peut-on, dans une entreprise de ce genre, où il n'y a encore que des avances à faire, & dont la Caisse n'est pas fournie à beaucoup près de tous les fonds nécessaires; comment peut-on, dis-je, donner des dividendes? Que penseroit-on d'un Propriétaire de maison, qui, avant de l'avoir bâtie, avant d'avoir des Locataires, demanderoit des loyers à son Architecte?

pour les gens riches ; mais elle rend l'agiotage de ces effets d'autant plus dangereux , & même insensé pour les gens à fortune médiocre que séduisent les agioteurs. Et l'agiotage sur les Eaux de Paris n'est pas d'une aussi mince importance qu'on seroit tenté de le croire en pensant au petit nombre des Actions , parce que la plus infaillible comme la plus redoutable des propriétés de l'agiotage , est de centupler le même objet.

C'est-là tout ce que j'ai voulu dire au profit de qui il appartiendra , & sur-tout du pere de famille dont on a désiré de diriger en ceci la conduite d'après mon opinion : & voilà comment il sera toujours vrai que je plaide la cause de mes amis, mais sous la dictée de la raison & de la vérité. (1)

(1) On n'ignore pas que les joueurs pour la hausse vouloient porter en peu de temps les Actions de la Caisse d'escompte au-delà de douze mille livres ; celles de la Banque de Saint-Charles à plus de mille livres avant la fin de l'année , & celles des Eaux de Paris à cinq mille livres : les seuls Effets royaux devoient rester un objet indifférent. Ce sont les Auteurs de cet ingénieux projet , qui m'ont accusé de n'avoir écrit que pour favoriser les spéculations de mes amis qui avoient le malheur de ne pas croire à l'infailibilité des joueurs , & qui voyoient , dans un avenir assez prochain , la ruine de cet édifice fantastique. Je ne réponds pas à des calomnies si bêtes : mais tout homme de sens , spectateur attentif des événemens actuels , devinera aisément l'état horrible où la place se seroit trouvée , je ne dis pas si je n'eusse point écrit , je dis si j'eusse écrit seulement deux mois plus tard. Et quel que soit le but que mes nobles Adversaires me prêtent , ils me sauront gré peut être , puisqu'eux mêmes ont profité de mes ouvrages , de n'avoir pas puisé mes instructions auprès des Banquiers Wilfelsheim , Pourrat & autres habiles prédicans du système de la hausse. Les mêmes personnes comprendront très-bien , à ce que j'espère , pourquoi M. le Couteux de la Noraye m'a mis avec

Au reste, je prie instamment MM. les joueurs à la hausse, qui, comme chacun fait, sont les gens les plus honnêtes, les plus instruits, les plus modérés, les moins avides qu'il y ait au monde, tandis que les joueurs à la baisse sont évidemment les plus décriés, les plus ignorans, les plus cupides & les plus inconfidérés, de vouloir bien manifester incessamment les calculs qu'ils ont à opposer aux miens.

le Public dans l'impossibilité de connoître, je ne fais quel *Mémoire manuscrit* qu'il a laissé secrètement chez ses amis, pour répondre, dit-il, à ma *Lettre imprimée*... Quoi qu'il en soit, je desiré sincèrement, pour le bien public, que je préfère beaucoup à ma vengeance personnelle, que les Administrateurs de la Caisse d'escompte s'aperçoivent enfin combien il étoit sage de redouter que l'extrême desir de hausser les dividendes ne remplît le porte-feuille de cette banque de secours de lettres-de-change bien dangereuses: je desiré qu'ils soient enfin convaincus que la doctrine des réserves, des grandes réserves, est la plus sûre de toutes, qui que ce soit qui la prêche.

F I N.

18 AUG 63